

COMMUNE DE TROISTORRENTS

COMMANDE D'AVANT-PROJETS

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CHAPELLE A CHENARLIER

I

RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS

OBJET DE L'ETUDE

Dans le but de construire une chapelle à CHENARLIER, chapelle qui réponde aux besoins de la population et qui soit un élément architectural de valeur, la paroisse de TROISTORRENTS a organisé une commande d'avant-projets.

ARCHITECTES MANDATAIRES

Les architectes désignés ci-après ont été invités à participer à cette commande d'avant-projets :

- M. Bernard Donnet-Monay pour le bureau Albert Berrut - Monthey
- M. Roland Gay - Choex
- M. Norbert Stauffer - Monthey
- M. Alberto Alberti - Monthey
- M. Christian Beck - Monthey
- MM. Jean-Marc Zimmermann et Nico Sneiders - Monthey
- M. Edgar Gex-Fabri - Val d'Illiez
- M. Albert Bellon - Troistorrents
- M. Roland Brunner - Troistorrents

GROUPE D'EXPERTS

Les propositions des architectes ont été soumises à un groupe d'experts composé d'architectes :

- | | | |
|-----------------------|------------|---|
| - M. Bernard Attinger | Sion | Architecte - membre de la commission diocésaine d'art sacré |
| - M. Paul Morisod | Sion | Architecte - membre de la commission diocésaine d'art sacré |
| - M. Laurent Mayoraz | Hérémenche | Architecte |

et de représentants de la paroisse :

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| - M. Jean-Pierre Lugon | Curé de Troistorrents, remplacé par |
| - M. Meinrad Vannay | Vicaire de Troistorrents |
| - M. Roland Dubosson | St-André / Troistorrents |
| - Mme Marie-Claude Morand | Directrice des Musées cantonaux |

Le groupe d'experts s'est réuni à Troistorrents le 18.07.1985 afin de porter une appréciation sur les projets rendus.

Sur les 9 architectes mandatés, 5 ont présenté un projet.

Il s'agit de :

- M. Roland Gay - Choex
- M. Christian Beck - Monthey
- MM. Jean-Marc Zimmermann et Nico Sneiders - Monthey
- M. Albert Bellon - Troistorrents
- M. Roland Brunner - Troistorrents

Bien que 2 mandataires aient remis le plan de situation en plus des 3 plans demandés. Le groupe d'experts a décidé d'accepter tous les projets rendus.

ANALYSE DES PROJETS

Critère de jugement

Le groupe d'experts a basé son analyse sur les points suivants :

Site

- Marquer l'institution
- Orientation

Fonction

- Etre le chœur d'une église dont la nef serait l'espace extérieur
- Etre un oratoire devant lequel on s'arrête pour y prier sans y pénétrer

Respect du programme de construction

- 10 à 15 places assises
- Autel
- Armoires de rangement
- Clocher
- Coût total inférieur à Fr. 80'000.--

Construction

- Système constructif simple avec utilisation du bois comme principal matériau et toiture en bardeaux

Appréciation générale

Dans leur ensemble les architectes mandatés ont répondu au programme proposé. Il y a cependant lieu de relever que de trop nombreux projets s'écartent de l'intention initiale de réaliser un oratoire-chapelle et la développent à l'excès pour en faire une petite église. En parcourant l'ensemble des projets le groupe d'experts a constaté que les difficiles exigences du programme : coût, fonction, chapelle-oratoire, et présence claire dans le paysage, étaient réalisables.

Le groupe d'experts remercie les mandataires qui ont accepté de rendre un projet et regrette que parmi les "appelés" il y ait eu quelques défections.

Analyse de chacun des projets

Projet de Monsieur Roland Gay

La proposition de poser un contrefort côté montagne permet de dégager un espace relativement important côté aval.

La chapelle est ainsi refermée vers l'amont et ouverte sur la vallée. Cette proposition très séduisante au premier abord pose cependant un certain nombre de problèmes car, dans la réalité, l'orientation du regard du fidèle contredit les fondements même de l'idée générale. Il en est de même des ouvertures (portes) périphériques qui, bien que canalisant le même regard, sont en réalité faites de portes ouvertes à 90 degrés, chacune d'elle constituant ainsi un obstacle. L'organisation laisse le paysage, la vue, dans le dos des fidèles et, face à ces derniers, la distraction provoquée par les passants.

Le projet n'est pas réalisable avec le budget prévu. Le système porteur de la toiture et la position du clocher nécessitent soit la pose de tirants au niveau de la panne sablière soit la transformation des petites colonnes en contrefort pour reprendre les poussées horizontales.

Ce projet extroverti, riche de sensibilité, manque cependant de présence (valeur du signe) dans le paysage de la vallée.

Projet de Monsieur Christian Beck

L'idée maîtresse du projet réside dans la fusion de différentes fonctions qui lui permet d'être à la fois chapelle, oratoire, clocher et chœur de la plus grande église qui se réalise grâce à l'allée des socles surmontée par la voûte végétale. Ce "clocher", dépassant les arbres, pourra devenir le signe de la présence de l'église sur la rive droite de la paroisse; il s'établira en dialogue avec l'église paroissiale, rive gauche, sans pourtant en concurrencer la valeur. C'est le salut d'une rive vers l'autre, symbole d'unité et de relation.

En analysant la position et l'orientation du projet, sur son terrain, le groupe d'experts n'a pas pu se déterminer sur les raisons qui ont poussé l'architecte à choisir l'orientation générale du projet (situation plus forte du "promontoire" dans cette direction ? arrivée des fidèles par l'accès secondaire ?). Sans réponse claire à ces questions il y aurait lieu d'inverser la

proposition et de compléter la nef végétale en plantant une allée d'arbres côté amont. On obtiendrait ainsi une nef végétale complète et un accès "naturel" depuis la route principale. La force du projet doit lui permettre de supporter cette inversion.

L'ensemble des fonctions demandées trouve une réponse simple et claire; le coût probable de cet objet reste dans les limites du budget prévu; les éléments de la structure sont en harmonie avec la forme générale et permettent au spectateur de comprendre facilement le système statique.

Projet de Messieurs Jean-Marc Zimmermann et Nico Sneiders

Cette "tente de Yavé" s'exprime par un volume simple et franchement contemporain. Il utilise les matériaux proposés avec intelligence et montre par sa forme qu'il appartient à un autre domaine, le domaine religieux, que les autres bâtiments de la vallée.

Tous les points du programme sont respectés; le projet répond ainsi aux vœux des organisateurs. Il y a cependant lieu de relever que la manière d'entrer tant dans le lieu de culte que sur son parvis n'est pas satisfaisante et ne correspond ni à la forme du bâtiment (on aimerait entrer, en toutes circonstances, par la grande face) ni à l'orientation générale du dispositif (accès, chapelle, parvis).

L'étude de la charpente devrait être approfondie de manière à être plus en rapport avec la volumétrie générale.

Le clocheton n'est malheureusement qu'un socle pour la croix (pourquoi la cloche ne s'y trouve-t-elle pas ?). L'espace résiduel, fonds du triangle, ne peut être utilisé. Le double sens d'utilisation : face à l'extérieur et face à l'intérieur est une bonne réponse au problème posé par les variations d'affluence.

Projet de Monsieur Albert Bellon

L'architecte se propose de réaliser une véritable chapelle posée au centre du petit plateau. Ce projet ne manque pas de charme mais il n'est pas en rapport avec le programme proposé. La réalisation d'une telle chapelle avec le montant de Fr. 80'000.-- prévu n'est pas possible. La richesse, ou le coût, de cette proposition est encore renforcé par le trop grand nombre de matériaux choisis. Cet échantillonnage se fait au détriment de la simplicité et de la clarté du parti recherché.

Cette proposition respecte les points du programme, cependant la forme et la grandeur des ouvertures, qui lient la chapelle à l'espace extérieur, ne traduisent pas le lien qui doit exister entre le chœur et la "nef" d'une église. Il s'agit d'une petite église plus que d'un oratoire et la fonction d'oratoire n'est que difficilement réalisée.

L'implantation du bâtiment et l'aménagement extérieur proposés n'offrent pas le recul nécessaire à une utilisation favorable de l'espace extérieur.

Projet de Monsieur Roland Brunner

L'architecte propose une petite chapelle évoquant les constructions néo-gothiques du début du siècle (chapelles anglaises); en plus de la forme générale, son architecture est caractérisée par une construction en charpente très fine. Le choeur est orienté en direction de l'église paroissiale. La chapelle a été implantée en limite du petit plateau; elle surplombe la route et laisse ainsi un espace extérieur favorable aux grands rassemblements.

Cette proposition respecte tous les points du programme à part le coût de construction qui dépasse certainement les Fr. 80'000.--. Au niveau fonctionnel, les dimensions de la porte ne permettent pas une relation suffisante entre l'autel situé à l'intérieur de la chapelle et l'espace extérieur occupé par les fidèles les jours de grande affluence.

Le volume proposé est clairement identifiable comme étant une chapelle. Son orientation est bonne. La discrétion et la modestie du volume risquent de le faire disparaître dans la végétation existante.

Le système constructif est sophistiqué et peu en rapport avec le coût souhaité de cette réalisation. Ce projet traité avec beaucoup de sensibilité et de charme "NEO" manque d'ouverture vers l'extérieur et, de ce fait, tient plus de la chapelle que de l'oratoire.

Recommandation

A l'unanimité moins une voix, le groupe d'experts recommande au maître de l'ouvrage de réaliser le projet de Monsieur Beck.

Sans vouloir répéter ici les qualités déjà relevées dans l'analyse de ce projet il y a lieu de souligner que ce projet répond à tous les points du programme (coût, symbole, fonction, etc.), qu'il est facilement réalisable (un charpentier qualifié et l'aide bénévole de la population doivent permettre le montage de la charpente dans une ambiance et un esprit propre à favoriser la cohésion des paroissiens de cette partie de la commune : "réaliser quelque chose ensemble") et qu'il affirmera sa présence dans la vallée.

Il souhaite cependant que ce dernier étudie l'inversion de l'axe de son projet et le complète par une allée d'arbres afin de créer une nef végétale.

La construction d'une maquette d'étude lui paraît souhaitable en vue de la présentation du projet au conseil de fabrique, au Conseil communal et à la commission diocésaine d'art sacré.

Le groupe d'experts se tient à la disposition de la paroisse pour l'accompagner jusqu'à la décision de réalisation.

Sion, le 09 août 1985 LM/nm

Pour le groupe d'experts

Le Président :

Bernard ATTINGER